

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Pour la période hivernale 2012-2013, tenant compte notamment du bilan de la période 2011-2012, de la situation actuelle (pas de places disponibles) et de la situation économique très préoccupante les orientations sont les suivantes :

➤ **Renforcement de la veille sociale**

- Maraudes complémentaires de la Croix Rouge de Maubeuge
- Renforcement dès le niveau 2

➤ **Création de places de mise à l'abri hivernales**

Niveau 1 (période de temps froid)

- création de 21 places de mise à l'abri pour personnes isolées ou familles

Niveau 2 (période de grand froid)

- création de 5 places de mise à l'abri pour personnes isolées et couples

Niveau 3 (période de froid extrême)

- possibilité de mise à l'abri sur Hautmont